



ENQUÊTE

Mesure d'impact de la crise Covid-19
sur les micro-entrepreneurs belges.

Avril 2020

Enquête réalisée avec le soutien de



MÉTHODOLOGIE.

DÉMOGRAPHIE.



ENQUÊTE EN LIGNE



348 MICRO-ENTREPRENEURS INTERROGES



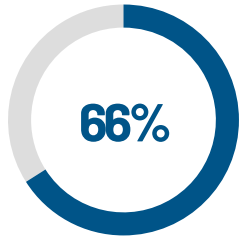
**38% FEMMES
62% HOMMES**



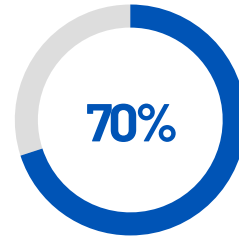
**33% BRUXELLES
33% FLANDRES
34% WALLONIE**

DONNÉES CLÉS.

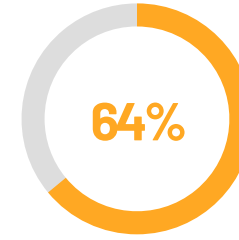
D'une manière générale, en Belgique, l'impact de la crise du COVID-19 a été significatif pour les clients microStart interrogés.



Ont actuellement leur activité complètement à l'arrêt en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement.



Ont subi une **diminution de plus de 50% de leur chiffre d'affaires** dès le premier mois.



De ceux employant du personnel **ont dû recourir à des mesures de chômage temporaire.**



AU NIVEAU RÉGIONAL

- **La Wallonie est la région la plus affectée**
- 76% des micro-entrepreneurs ont dû fermer
- **85%** ont enregistré une diminution de leur chiffre d'affaires de + 50%

AU NIVEAU DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

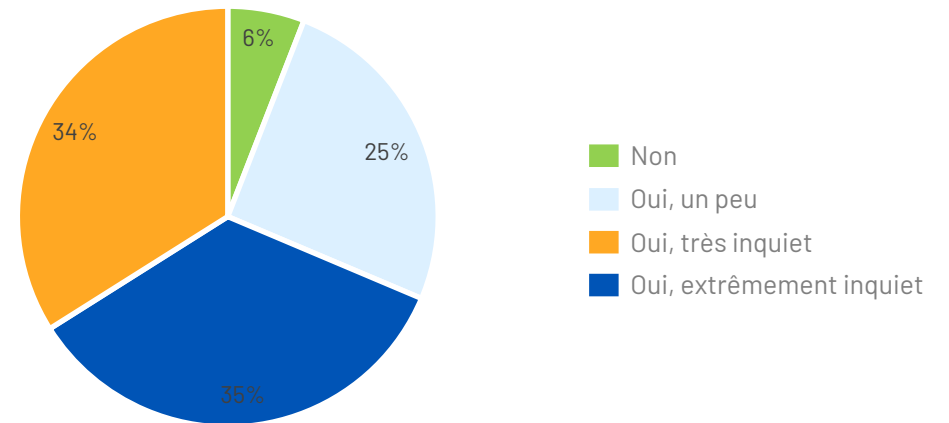
- **HoReCa, Commerce, Services aux Particuliers et Transports**
- **HoReCa: 83%** ont dû complètement arrêter leur activité
- **Transports : 79%** enregistrent plus de 50% de diminution de leur chiffre d'affaires

RÉSULTATS.

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA SITUATION (1/2).

- **69% des répondants sont très ou extrêmement inquiets pour la survie de leur activité dans les 6 prochaines semaines.**
 - À Bruxelles, 74% sont très inquiets de la situation, en Wallonie 62%, en Flandres 69%
 - Les principaux secteurs d'activités pour lesquels les entrepreneurs sont très inquiets : HoReCa (81%), Commerce (71%) et Transport (77%)

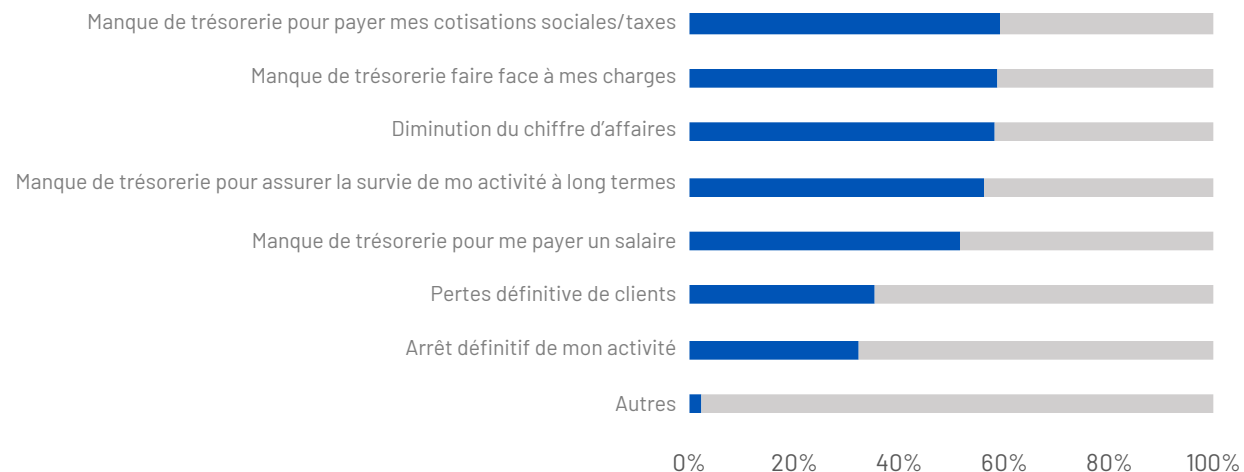
Êtes-vous inquiet pour l'avenir de votre entreprise dans les 6 prochaines semaines ?



PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA SITUATION (2/2).

- **Les 5 principales préoccupations des micro-entrepreneurs suite à la crise COVID-19 :**

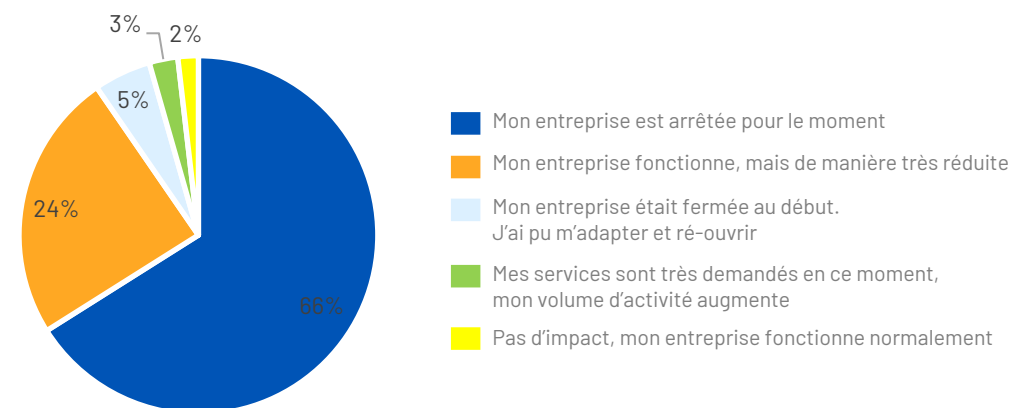
1. Manque de trésorerie pour payer les taxes et cotisations sociales (59%)
2. Manque de trésorerie pour couvrir les charges fixes de l'entreprise (59%)
3. Diminution du chiffre d'affaires (58%)
4. Manque de trésorerie pour poursuivre son activité (56%)
5. Manque de trésorerie pour se dégager un revenu de son activité (51%)



- **66% des activités sont complètement arrêtées. Seuls 5% des répondants ont pu adapter et poursuivre leur activité face à la crise COVID-19 (10% pour l'HoReCa) :**

- En Wallonie (76%) et à Bruxelles (73%) : les 2 régions les plus impactées
- Dans l'HoReCa (83%), les Transports (72%), les Services aux particuliers et le commerce (67%)

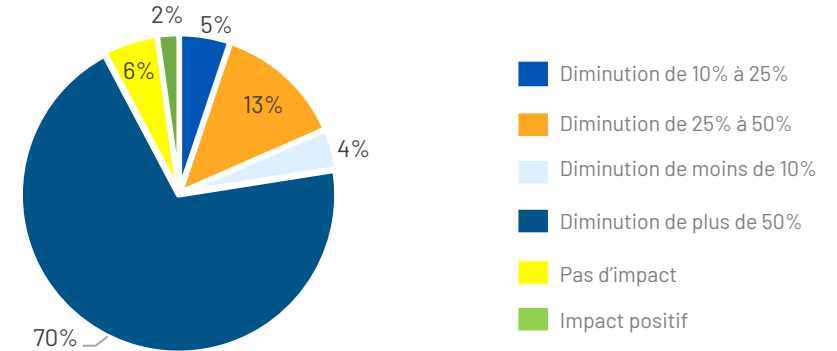
- **65% des répondants ont dû stopper leur activité en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement.**



IMPACT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES MICRO-ENTREPRENEURS.

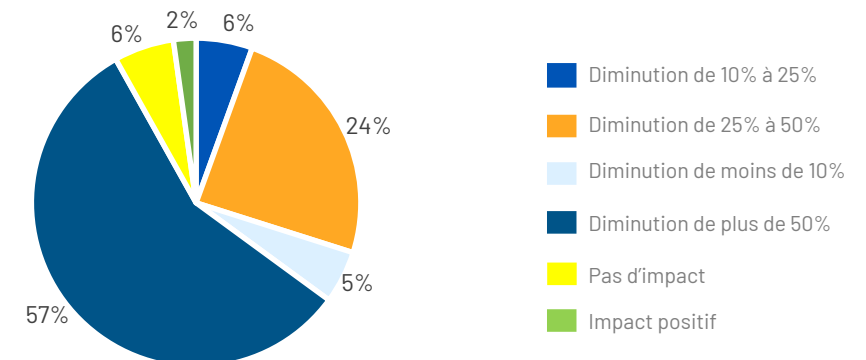
- **70% des répondants enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 50% durant les 4 dernières semaines.**
 - Région la plus impactée (+50% de chiffres d'affaires) : La Wallonie avec 85% des répondants
 - Secteurs d'activités les plus impactés (+50% de chiffres d'affaires) : HoReCa (70%), Transports (79%), Services aux Particuliers (71%) & commerce (59%)

Impact de la crise sur le niveau de chiffre d'affaires durant les 4 dernières semaines



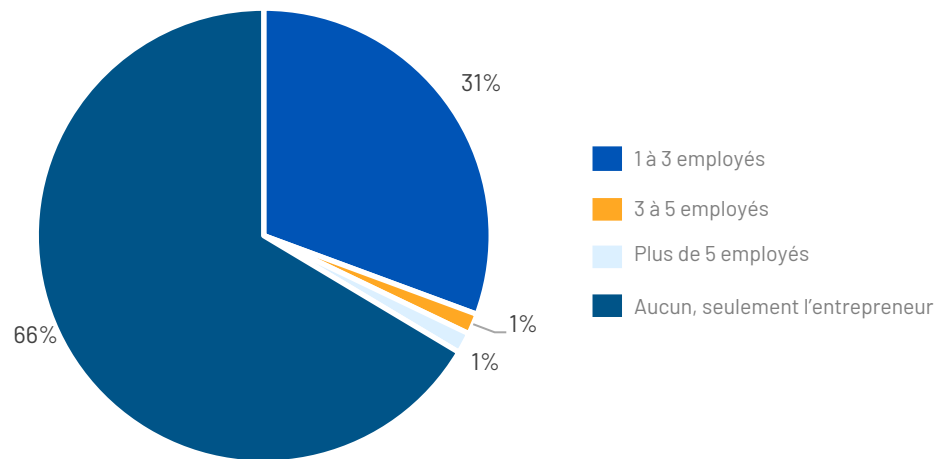
- **De plus, quand nous demandons d'évaluer l'impact de la crise sur le niveau de chiffre d'affaires dans les 6 prochaines semaines, 57% des répondants anticipe une baisse de plus de 50% :**
 - 67% en Wallonie, 60% à Bruxelles
 - Services aux particuliers (62%), Transports (70%), HoReCa (55%)

Prévisions d'Impact de la crise sur le niveau de chiffre d'affaires durant les 6 prochaines semaines



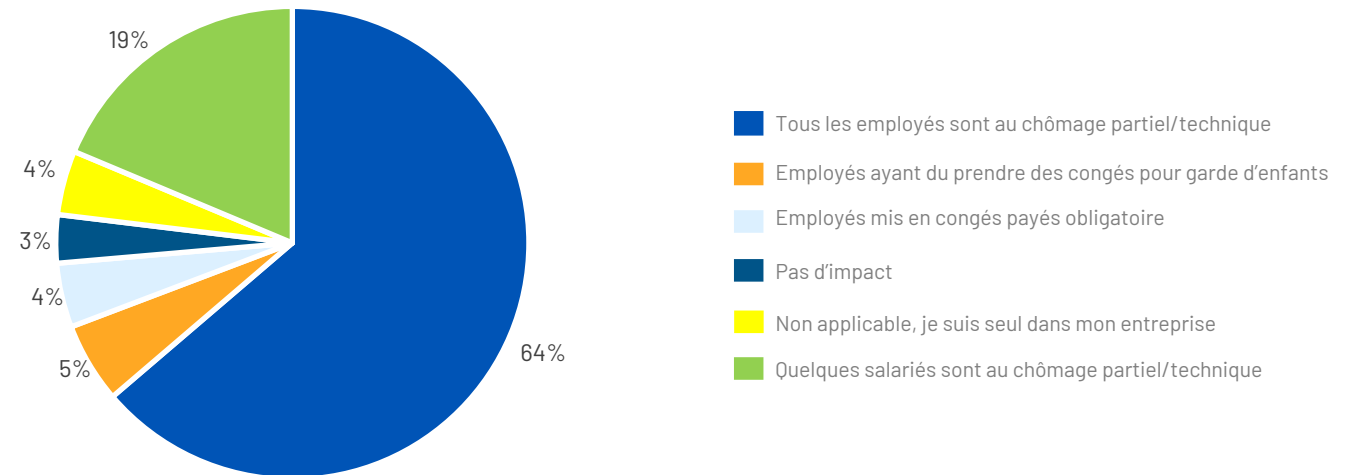
IMPACT SUR LES EMPLOYÉS.

1/3 des micro-entrepreneurs soutenus par microStart sont employeurs



Parmi ces employeurs, la très grande majorité a dû recourir au chômage partiel/temporaire (64%)

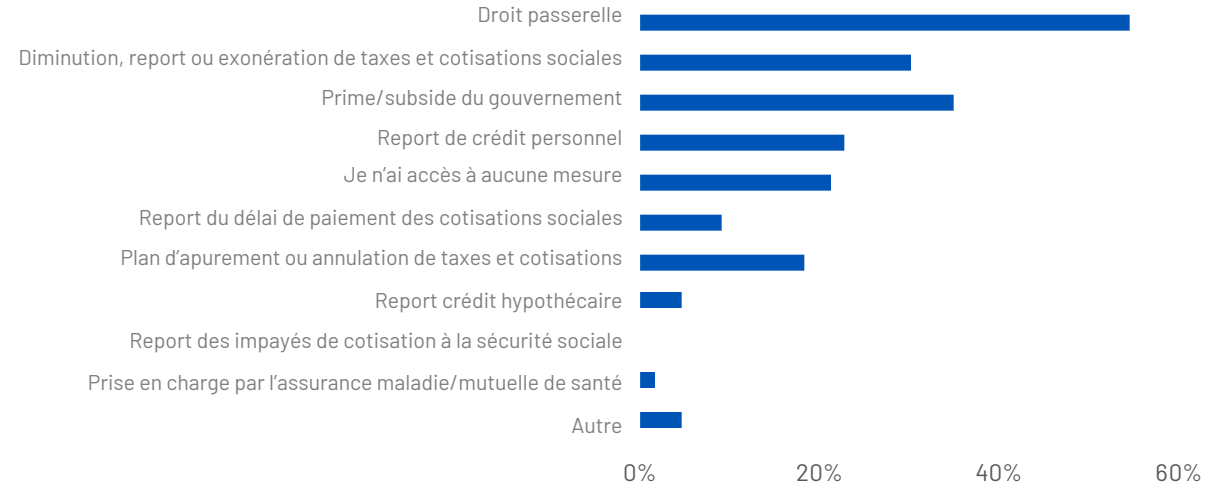
- 76% en Wallonie, 61% à Bruxelles
- 80% dans l'HoReCa, 68% dans le Commerce



ACCÈS AUX MESURES D'AIDES PUBLIQUES

Mesures d'urgence dont ont bénéficié les micro-entrepreneurs

- **58%** des répondants ont d'ores et déjà bénéficié du **droit passerelle**.
- **37%** ont bénéficié d'une diminution, d'un report ou d'une exonération de taxes et/ou cotisations sociales, et **31%** ont bénéficié d'une prime du gouvernement
- **Il s'agit des 3 principales mesures** les plus sollicitées/utilisées par les micro-entrepreneurs, peu importe la région ou le secteur d'activité



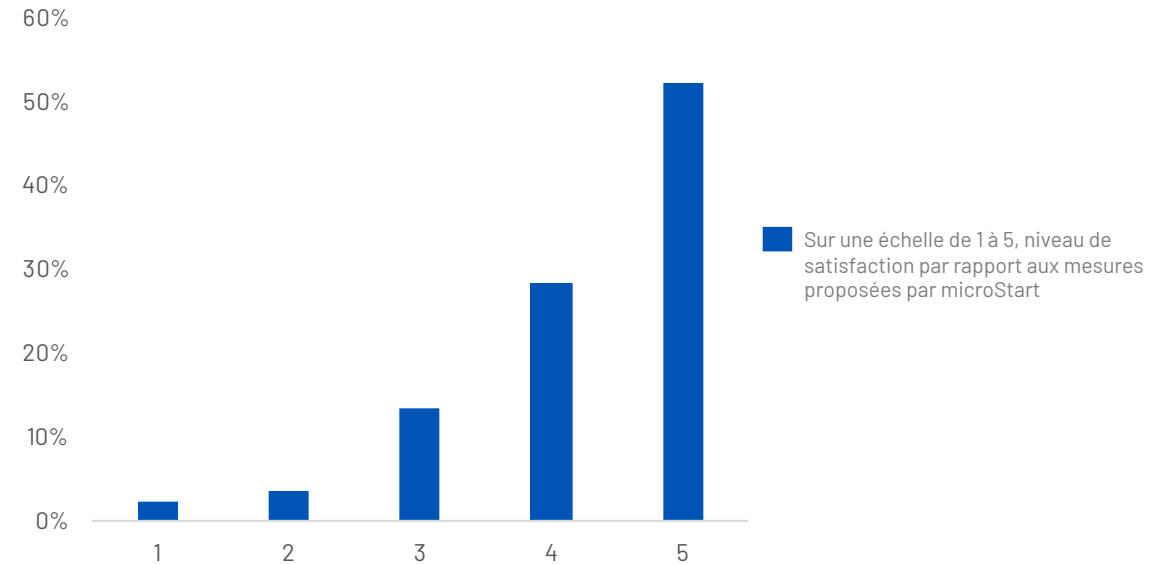
Mesures de relance qui seraient les plus utiles pour les micro-entrepreneurs

- Concernant les mesures utiles à déployer selon les micro-entrepreneurs compte-tenu de la situation :
 - **60%** en faveur des **primes/subsides du gouvernement**
 - **55%** pour un **report de crédit**
 - **48%** **Exonérations/Report de taxes et cotisations**
- **Il s'agit des 3 principales mesures** les plus sollicitées/utilisées par les micro-entrepreneurs, peu importe la région ou le secteur d'activité

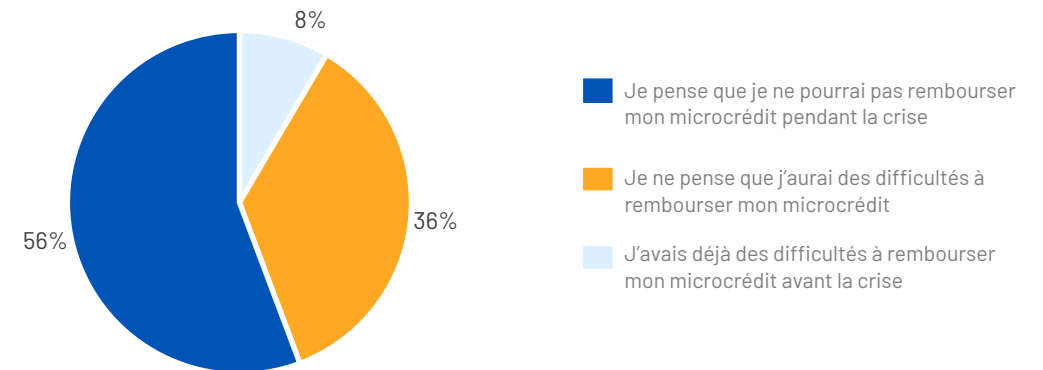


ACCÈS AUX MESURES DE MICROSTART

- Au total, **44%** des répondants ont d'ores et déjà **reçu un soutien de microStart**
- **40%** ont bénéficié **d'un report ou d'un rééchelonnement de crédit**, et/ou **d'un crédit de trésorerie d'urgence**.
- **½** ont **bénéficié d'un coaching** ou d'une assistance conseil en ligne ou par téléphone
- **80%** des répondants se déclarent **très satisfaits ou satisfaits des mesures mises en œuvre par microStart**



- Finalement, **en raison de la crise COVID-19, 56% des répondants anticipent des difficultés de remboursement de leur microcrédit auprès de microStart**, à ajouter aux 8% de répondants déclarant avoir déjà des difficultés avant la crise



**MICRO-ENTREPRENEURS
NON CLIENTS DE
MICROSTART.**

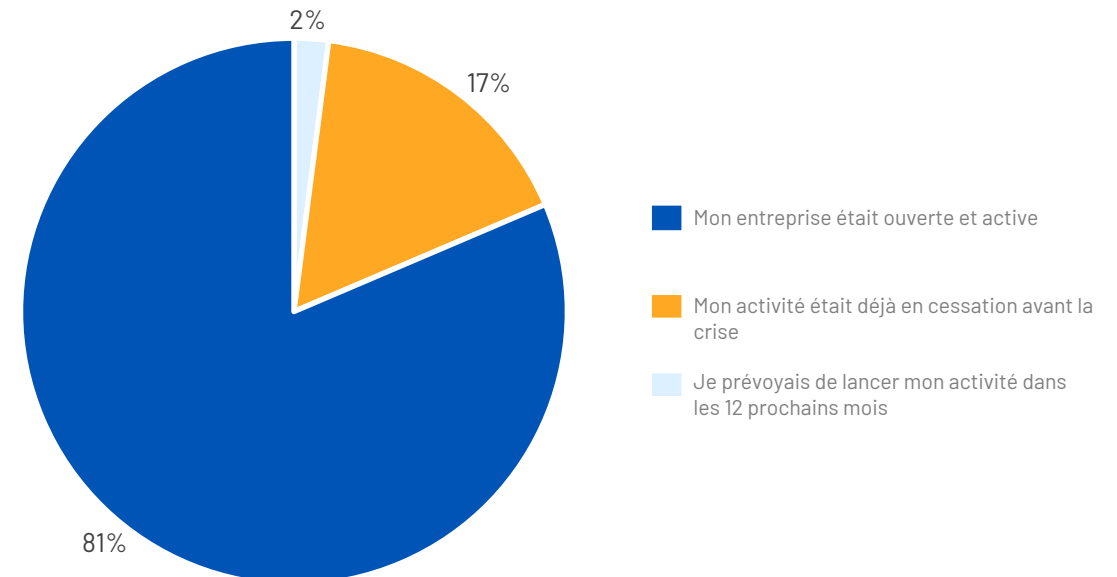
MICRO-ENTREPRENEURS INTERROGÉS, NON CLIENTS DE MICROSTART (1/2).



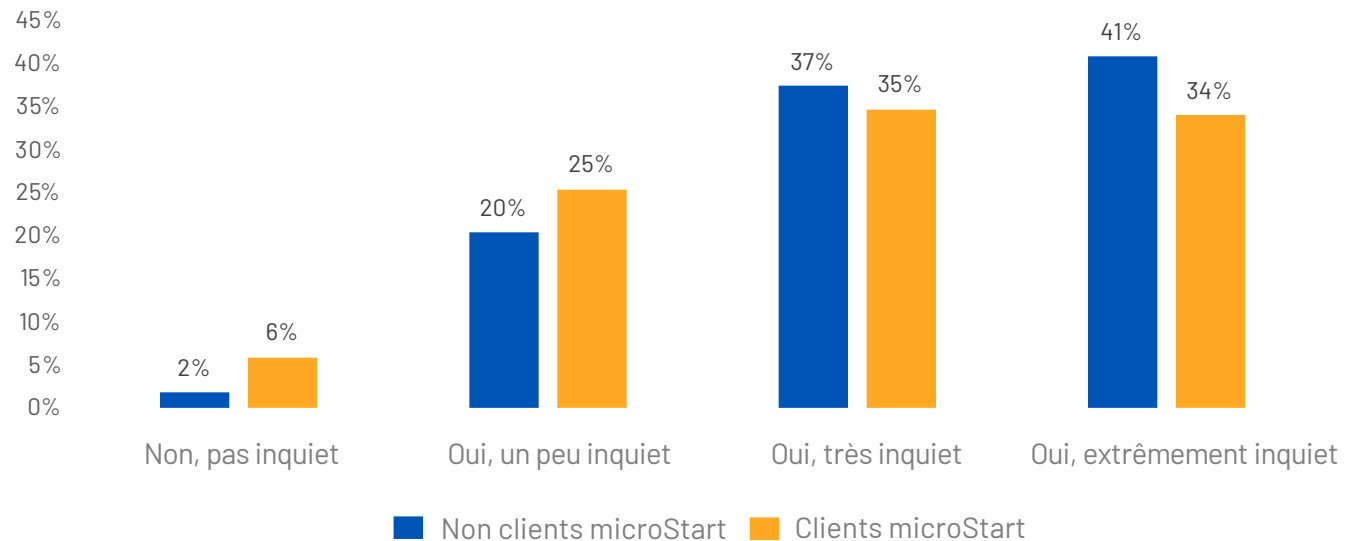
Sur 72 micro-entrepreneurs ou porteurs de projet (prospects) non client de microStart interrogés dans le cadre de cette enquête, seuls 5 ont toujours le souhait de lancer ou poursuivre leur entreprise

- Tous entre 30 et 49 ans, 4/5 sont des femmes
- 2 en Wallonie, 2 à Bruxelles et 1 en Flandre. Les secteurs d'activité visés sont l'HoreCa et les Services aux Particuliers
- **Concernant la crise COVID-19, 3 d'entre eux sont très inquiets pour leur projet.** Les principales craintes sont le manque de trésorerie et de moyens financiers et l'inéligibilité aux mesures d'aides publiques.

Situation de votre activité avant la crise COVID-19



MICRO-ENTREPRENEURS INTERROGÉS, NON CLIENTS DE MICROSTART (2/2).



- **Les micro-entrepreneurs financés et accompagnés sont légèrement moins inquiets pour l'avenir de leur entreprise pour les 6 prochaines semaines.**

**PROPOSITIONS
POUR UNE RELANCE
INCLUSIVE.**

SOUTENIR LA TRÉSORERIE ET LES FONDS PROPRES DES MICRO-ENTREPRENEURS.

PLAN DE RELANCE MICROSTART ET DISPOSITIF DE PRÊTS D'HONNEUR

microStart souhaite déployer un ambitieux plan de relance en 3 phases axés autour de l'accompagnement des entrepreneurs, et de la constitution d'un fonds de prêts d'honneur, à 0% et sans garantie, complémentaire aux microcrédits.

Les besoins financiers sont évalués à 2 265 000€, dont 25% déjà acquis.

AMÉLIORER L'ACCÈS DES MICRO-ENTREPRENEURS AUX DISPOSITIFS D'AIDES PUBLIQUES (1/2)

Elargissement des primes régionales à l'ensemble des secteurs touchés, peu importe le statut.

Augmentation du montant de prime unique.

Rallongement de la mesure tremplin d'autant de mois que dure, durera, la crise.

AMÉLIORER L'ACCÈS DES MICRO-ENTREPRENEURS AUX DISPOSITIFS D'AIDES PUBLIQUES (2/2)

Valider le moratoire sur les faillites, et allonger la période jusqu'à fin décembre 2020.

Prise de mesures pour suspendre ou reporter les loyers professionnels.

FAVORISER UNE RELANCE INCLUSIVE (1/2)

Apporter des fonds propres aux micro-entrepreneurs, via les prêts d'honneur, pour assurer leur relance.

Mise en place d'une prime de relance unique de 5000€ pour les micro-entrepreneurs

Exonérations de taxes et cotisations sociales.

FAVORISER UNE RELANCE INCLUSIVE (2/2)

Renforcer la mesure tremplin et allonger sa durée à 24 mois.

Rendre automatique le maintien du revenu d'insertion CPAS pour les créateurs d'entreprise pendant les 12 premiers mois d'activité.

Enfin, promouvoir la création d'entreprise comme voie d'insertion, et promouvoir les structures d'accompagnement et de financement.